

Déclaration préalable au CDEN du lundi 7 novembre 2017

Ce CDEN a pour ordre du jour le bilan de rentrée 2017 dans le 1er et le 2nd degré dans les Landes. Nous ne pouvons déconnecter ce bilan local de l’actualité nationale.

Pour la Fonction Publique, le report d’un an du protocole PPCR, la hausse de la CSG non compensée intégralement dans la durée et sans gain de pouvoir d’achat, le gel de la valeur du point d’indice, le rétablissement du jour de carence et la réduction des effectifs prévue par le projet de loi de finances pour 2018 sont les marqueurs forts d’une politique libérale, antisociale et anti fonction publique. Les agents de la fonction publique étaient nombreux dans les rues le 10 octobre 2017, mais ce gouvernement persiste à en faire sa cible et sa variable d’ajustement d’une politique économique ostensiblement tournée vers les plus riches.

L’UNSA Education estime qu’en ne modifiant pas ou peu les projets de texte portant sur le report de PPCR et sur la compensation de la CSG, le gouvernement a choisi de ne pas reconnaître le travail des agents publics. Il ne respecte pas la promesse du Président de la République, alors candidat, concernant le gain de pouvoir d’achat lié à la hausse de la CSG. De plus, il remet en question la parole de l’État alors que le précédant Premier Ministre avait pris la décision d’appliquer le protocole PPCR.

Le début du quinquennat d’Emmanuel Macron sera marqué par une forme de rupture de confiance entre les 5,4 millions d’agents et l’exécutif. Ce choix du gouvernement est, pour l’UNSA Education, une erreur politique.

C’est une année blanche qui s’annonce pour le PPCR et une série noire pour les fonctionnaires.

Et pour ce qui est de la rentrée éducative, on peut comprendre que les personnels fassent grise mine. Une rentrée riche en annonces médiatiques diverses et variées de notre Ministre, M. BLANQUER. Les priorités se sont empilées, noyant les personnels dans un flou dont ils se seraient bien passés. Du temps, de la stabilité et de la reconnaissance, voilà ce dont ont besoin les personnels de l’Education Nationale. Pas des reculades incessantes, des changements intempestifs et des provocations insupportables. Une réforme chasse l’autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l’encadrement de les évaluer. Beaucoup d’enseignants s’étaient engagés, bon gré mal gré, dans les réformes des rythmes scolaires, du collège, de l’éducation prioritaire, dans des projets novateurs qui semblent aujourd’hui ne plus susciter l’intérêt de la hiérarchie.

Nouvelles annonces en date du 8 novembre, lors de la commission des finances du Sénat : la volonté de M. le Ministre de ne plus financer les manuels scolaires au collège. Volonté justifiée une fois de plus par une présupposée équité entre les différentes collectivités locales. Pour l’Unsa Education, c’est encore une fois une preuve d’un désengagement progressif de ce gouvernement sur les questions de l’éducation.

De même, M. BLANQUER a confirmé une baisse de 136 millions d’euros du fonds de soutien à l’organisation des activités périscolaires. Sur ce sujet, l’Unsa Education rappelle son attachement à la réforme des rythmes scolaires. La diminution progressive des moyens ajoutée à une souplesse des organisations conduira inévitablement à un retour à 4 jours, le rythme d’apprentissage des enfants passant au deuxième, voire au troisième plans des préoccupations collectives.

La suppression brutale des nombreux contrats aidés a été d’une rare violence pour les personnels concernés. Elle a été le signe du déni des missions de service public qu’ils remplissaient et elle a déstabilisé l’ensemble du système scolaire.

Dans le premier degré, la suppression des aides administratives met à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l’école. Dans le second degré, on avance l’idée de dispositifs comme les devoirs faits en supprimant des contrats aidés qui parfois remplissaient des fonctions liées à l’accompagnement des élèves dans ce domaine précis. On surcharge les équipes de vie scolaire et notamment les Assistants d’Education en leur demandant d’investir ce champ de l’aide au devoir, sans moyen supplémentaire, sans formation et sans reconnaissance financière… Si l’idée de ne plus externaliser le travail personnel des élèves est excellente, le dispositif « devoirs faits », pour être efficace, nécessite des moyens matériels, financiers et humains conséquents. Nous n’accepterons pas que l’on culpabilise les personnels enseignants non volontaires pour ce dispositif. Nos collègues sont certainement un peu lassés d’être de bonne volonté et d’être mis à contribution sur des dispositifs balayés d’un revers de main par les ministres qui se succèdent.

Concernant la voie professionnelle, l’étude sur l’apprentissage confiée par le Ministre de l’Education Nationale à l’Institut Montaigne, institut réputé pour son mode de pensée libérale, met en exergue des préconisations particulièrement inquiétantes : pilotage territorial par les Régions de la formation professionnelle initiale, réduction de la place des enseignements généraux dans la formation professionnelle initiale, économie de 600 millions d’euros au détriment de la formation sous statut scolaire.

Pour l’Unsa Education, s’engager sur cette voie, c’est faire fausse route. La formation professionnelle initiale ne doit pas uniquement raisonner en termes d’adéquation étroite avec les besoins d’un territoire mais permettre aux jeunes d’acquérir des compétences et un diplôme reconnu par les conventions collectives qui leur permettront d’être mobiles géographiquement et professionnellement. C’est ce que garantit l’Éducation nationale.

Les jeunes scolarisés dans les lycées professionnels sont formés en alternance et ne sont pas déconnectés du monde de l’entreprise. Les lycées professionnels les accueillent tous, sans discrimination, contrairement aux formations en apprentissage qui exigent d’avoir trouvé une entreprise pour signer un contrat de travail. Les lycées professionnels accueillent aussi les apprentis en rupture de contrat.

Pour l’Unsa Education, l’urgence est de donner les moyens au service public d’éducation de permettre à tous d’acquérir le socle commun et d’élaborer leur projet de formation, plutôt que de les orienter dans les CFA sans contrat de travail.

La conclusion qui chiffre cyniquement les économies possibles à faire sur le dos des jeunes souvent les plus en difficulté, est très révélatrice de l’état d’esprit du moment. On dépense toujours trop pour les plus faibles mais on ne remet jamais en cause le coût de la formation des élites… Futurs « premiers de cordée », sans doute…

Au niveau départemental, pour cette rentrée 2017, le contexte démographique, les dotations prévues sous le précédent quinquennat, l’accompagnement des réformes et des dispositifs de la loi de Refondation, associés à une volonté départementale encore et toujours tournée (mais pour combien de temps encore ?) vers les élèves les plus fragiles et le maillage d’un territoire fortement rural font que cette rentrée se passe encore dans des conditions plutôt satisfaisantes.

Mais on peut néanmoins déplorer la situation de l’ASH dans notre département avec des ULIS en sureffectif et un manque criant de places en IME et en ITEP. Nous souhaiterions avoir lors de ce CDEN la confirmation ou l’infirmation de l’implantation d’une ULIS PRO « troubles auditifs » sur le LPO Haroun Tazieff ainsi qu’une information sur le mode de recrutement de l’enseignant en charge du dispositif.

Notre fédération rappelle aussi qu’elle représente tous les personnels enseignants et non enseignants. A ce titre, nous soutenons les personnels du Collège Danièle Mitterrand qui avaient appelé à un rassemblement ce matin. Depuis la création de ce collège, nous n’avons eu de cesse de revendiquer l’implantation d’un 2nd poste de CPE à temps plein.

L’Etat a tardé et tarde encore à prendre à compte toute la complexité de cette structure.

Nous nous faisons porteurs également dans cette instance des besoins en personnels de santé et de service sociaux. Le Lycée Charles DESPIAU ne peut continuer à fonctionner avec une seule infirmière scolaire. De même, il faut un rattrapage du retard de dotation départementale en Assistants Sociaux afin de ne pas laisser des établissements découverts, de permettre des conditions d’exercice satisfaisantes pour ces personnels, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui. La visite inversée du CHSCT départemental, programmée demain ne manquera pas de mettre en évidence les nombreuses problématiques rencontrées par ces personnels.

L’Unsa Education, à sa place d’organisation réformiste et progressiste continuera sous ce quinquennat, comme précédemment, à défendre l’intérêt de tous les personnels et l’intérêt des élèves, surtout les fragiles sans les opposer, pour construire une société plus juste et plus équitable.

Pour l’Unsa Education

Anne-Marie DARTHOS Elodie DARZACQ Mathilde GAILLARD Christophe NOWACZECK